

UNE EXPÉRIENCE MULTIMÉDIA

LE CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE VALENCIENNES

Vers 1900, la presse valenciennoise se fit l'écho d'une violente polémique à propos du catalogue de la bibliothèque municipale : « *Catalogue ! nous ne pouvons consentir à donner ce nom à l'informe et crasseux registre que le bibliothécaire consent – avec quel désespoir, quelles réticences et quelles recommandations ! – à nous communiquer, à l'affreux bouquin que, sauf votre respect, on pourrait appeler un sac à loques...* »¹. La situation changea peu pour les fonds anciens, évolua plus favorablement, mais trop lentement, pour les collections de lecture publique. En 1992, après des années de saisie informatique, les bibliothécaires valenciennois présentèrent un OPAC standard aux autorités municipales et durent, mortifiés, convenir avec celles-ci que, par égard pour le public – et pour la qualité des notices... –, il n'était guère souhaitable d'inaugurer une bibliothèque multimédia affublée d'un outil de recherche aussi rudimentaire et répulsif.

Un outil d'un genre nouveau

C'est ainsi que, parallèlement à la mise en place de nouveaux bâtiments, services et collections, la bibliothèque de Valenciennes put

Bibliothèque municipale de Valenciennes, verrière centrale

© Bibliothèque municipale de Valenciennes

mener une réflexion approfondie aussi bien sur la forme que sur le contenu de son catalogue et, bien au-delà, sur les usages des fonds qu'elle voulait permettre et promouvoir. Inaugurée le 3 décembre 1994, elle ouvre depuis au champ de l'analyse et de l'évaluation une expérience

MARIE-PIERRE DION

**Bibliothèque
de Valenciennes**

1. *Le Réveil*, 11 septembre 1906. Cité par F. BARBIER, « La bibliothèque municipale de Valenciennes (1563-1933) », *Revue française d'histoire du livre*, n° 18, 1978, p. 35.

**Bibliothèque
des Jésuites (1743)**

© Bibliothèque municipale
de Valenciennes

inédite en bibliothèque publique, celle d'un catalogue multimédia. Derrière ses interfaces graphiques attrayantes, cet outil d'un genre nouveau permet non seulement la description de documents quels qu'en soient les supports – pratique maintenant courante –, mais surtout il autorise, à partir d'un poste de travail informatisé unique, la manipulation combinée de notices bibliographiques, d'images reproduisant les documents et d'éventuels extraits textuels, sonores ou audiovisuels, ainsi que de CD-ROM.

Ouvrir les collections, mais aussi, à travers le catalogue, toute l'infrastructure de la bibliothèque aux technologies nouvelles ne peut viser seulement à donner une image de modernité. L'on s'interrogera donc ici sur le contexte et les objectifs de l'établissement, sur les avantages et les limites des nouveaux modes de communication de la bibliothèque vis-à-vis de ses publics. L'on se demandera aussi en quoi le catalogue multimédia remet en cause les méthodes traditionnelles ou renforce la bibliothèque dans ses fonctions de gestion documentaire et d'aide à la recherche.

Projet éclairé, favorisé par une volonté politique audacieuse et par la dimension patrimoniale de la bibliothèque, le catalogue valenciennois est à la mesure des bouleversements liés aux travaux d'agrandissement et de restructuration de l'établissement entamés depuis 1989.

Une zone pilote

Au cœur d'un arrondissement de 350 000 habitants, Valenciennes – ville moyenne de 38 000 habitants – pose un problème d'école pour le monde politique et culturel. La capitale du Hainaut français n'en finit pas de panser les plaies d'une reconversion économique douloureuse avec un des taux de chômage les plus élevés en France : plus de 20 % dans certains quartiers². Mais, forte de son université, elle se positionne résolument vers l'avenir à travers le développement culturel considéré comme un « *vecteur de reconversion, créateur d'emplois et de richesses* » et à travers un public ciblé : les jeunes³. Actuellement, la part culturelle du budget municipal atteint presque 10 %, tandis que deux

grandes opérations d'investissement ont abouti à la refonte de la bibliothèque et du musée. Les ambitions ajustées aux capacités et aux aides financières visent « *les équipements culturels indispensables... non les outils les plus démonstratifs ou les plus promotionnels* »...

Le développement des nouvelles technologies fait aussi l'objet d'un soin particulier à Valenciennes, dont l'université se distingue par l'importance de ses laboratoires d'automatique, électronique et informatique. Le choix de la région Nord-Pas-de-Calais comme zone pilote par la section DG XIII de la Communauté européenne favorise la mise en place actuelle d'un réseau câblé de fibres optiques qui permettra aux services culturels de Valenciennes de commu-

2. Considéré par la Communauté européenne comme en retard de développement, l'arrondissement a été intégré depuis juillet 1993 en zone de développement prioritaire dite *Objectif 1*.

3. Jean-Louis BORLOO, « Valenciennes : le choix de la culture », *La Voix du Nord et Nord-Matin*, 4 décembre 1994 ; F. EL GUEDJ, « Entretien avec Dominique Riquet », *Pouvoirs locaux*, sept. 1995, p. 68-75.

niquer entre eux et avec les établissements scolaires et universitaires. Valenciennes doit aussi être reliée à la capitale du Hainaut belge, Mons, pour préfigurer une autoroute européenne de l'information.

Dans le cadre d'une volonté affirmée des élus de redynamiser le centre ville, la restructuration de la bibliothèque s'imposa d'autant plus que l'« *Athènes du Nord* » s'est toujours enorgueillie de posséder un établissement « classé », dont l'on peut faire remonter l'origine à 1598, et où sont conservés des « monuments » de la civilisation occidentale⁴. La bibliothèque, qui a miraculeusement échappé aux destructions des deux dernières guerres, est ainsi devenue la vitrine culturelle, patrimoniale et technologique de la ville.

Poids du passé, monde d'aujourd'hui

Installée depuis 1801 dans le superbe cadre de l'ancien collège des Jésuites de Valenciennes, la bibliothèque n'avait jusqu'à présent bénéficié que par intermittence de la sollicitude de la ville et elle avait conservé la structure et l'image d'une bibliothèque d'étude repliée sur elle-même et dénuée de moyens. Ses réserves de 1 000 m² étaient trop justes pour 40 000 documents anciens, issus des confiscations révolutionnaires ou de legs, auxquels s'ajoutent 2 500 mètres linéaires de presse locale et d'archives municipales. Les surfaces dévolues à la lecture publique, conquises sur les magasins à partir de 1840 pour atteindre laborieusement 100 m² en 1978, 350 m² en 1986 – plus un bibliobus –, étaient notoirement insuffisantes.

L'originalité et la difficulté du programme établi en 1989, après étude préalable, sur la base d'une centrale

d'environ 4 500 m², tinrent à la décision de maintenir la bibliothèque sur son site séculaire et d'en multiplier la surface par trois, pour concilier le

**L'ORIGINALITÉ
ET LA DIFFICULTÉ
DU PROGRAMME
TINRENT
À LA DÉCISION
DE MAINTENIR
LA BIBLIOTHÈQUE
SUR SON SITE
SÉCULAIRE ET
D'EN MULTIPLIER
LA SURFACE
PAR TROIS**

poids du passé avec les exigences d'un établissement documentaire ouvert sur le monde d'aujourd'hui. Il fallait rattraper les retards et insuffler un élan durable à la bibliothèque, en attendant

la création d'un réseau de bibliothèques de quartier suscitant apparemment un intérêt intercommunal.

Les architectes retenus par concours en 1990 furent invités à conjuguer intelligence, lisibilité et esthétisme des bâtiments... Les bibliothécaires – avec un budget multiplié par trois et des effectifs étoffés – s'attelèrent à organiser non seulement « *un lieu de ressources documentaires mettant à disposition de tous, de manière thématique, toutes sortes de supports d'expression ou de représentation de la connaissance* », mais aussi « *un ensemble de services et de locaux d'animation bénéficiant des technologies les plus récentes* » pour permettre, entre autres, la mise en valeur quasi muséographique, dans un cadre exceptionnel, des documents anciens⁵.

Choix informatiques

Dès le début du projet, alors que le chantier s'enlisait dans les fouilles archéologiques, le dossier informatique de la bibliothèque fut rouvert et travaillé avec acharnement.

5. Coût global du projet : 38 000 000 F HT (ville : 44 %, Etat : 40 %, FEDER : 6 %), informatique : 3 500 000 F.

4. Est-il utile de citer ici la *Cantilène de sainte Eulalie*, premier poème de notre langue, ou l'*Enchiridion musicae* où apparaît pour la première fois la notion de polyphonie ?... La bibliothèque des Jésuites est l'un des plus beaux exemples français d'architecture de bibliothèque ancienne conservée. Voir le *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*, vol. 2 : Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Paris, Payot, 1995.

© Bibliothèque municipale de Valenciennes

En 1990, la ville choisit le logiciel de gestion intégrée australien *Bookplus*, car il répondait aux exigences des bibliothécaires sur l'emploi des formats Marc, la récupération de notices, la gestion et le contrôle des autorités, tout en s'intégrant dans la politique informatique de la ville, grâce à une configuration IBM AS/400 dédiée à la bibliothèque. Toutes les données de l'ancien système furent versées dans le nouveau pour y être si nécessaire complétées ou remplacées par des notices de la base BN-Opale. C'est cette base qui est aujourd'hui dotée d'un OPAC sous Windows et couplée à des serveurs multimédias ; elle comprend à ce jour les notices descriptives de 70 000 livres de prêt, 7 000 documents sonores, 2 000 cassettes vidéo, 6 000 livres anciens, 1 500 images fixes, en format Unimarc.

Un projet, puis un cahier des charges multimédia, furent rédigés en 1993 par un consultant à l'écoute d'une commission de lecteurs, de bibliothécaires, de responsables culturels et informatiques de la ville. Il décrivait minutieusement les divers « chantiers » : stations « catalogue », stations « CD-ROM », station de numérisation, station d'écriture multimédia, libre

service micro-informatique, borne d'orientation, bureautique interne. Il s'efforçait de répondre aux exigences des lecteurs quant à la richesse textuelle et « visuelle » du catalogue – façon catalogue d'éditeur ! – et à l'aspiration des bibliothécaires à offrir de nouveaux services sans accroître les manipulations techniques liées aux nouveaux supports ; il tenait compte des problèmes liés au droit de reproduction, des temps de réalisation et des perspectives offertes par des technologies encore mouvantes. Une toute jeune société régionale fut choisie fin 1994 pour le mettre en œuvre.

Une gamme de services importante

Le nouveau catalogue de la bibliothèque est, depuis dix mois, partout présent dans la bibliothèque : stratégiquement répartis sur l'ensemble des services publics, quinze micro-ordinateurs⁶ avec claviers, souris et casques ont déjà répondu à plus de 500 000 interrogations⁷.

L'attrait des fonds d'écran tendus de papier froissé et de jeux calligraphiques, témoigne-t-il de la sérénité de la bibliothèque quant à la survie des supports traditionnels ? La biblio-

thèque se soucie en tout cas du confort du lecteur. Le catalogue se consulte en position assise. Les commandes en sont simples et l'utilisation quasi intuitive : un clic sur un bouton suffit pour feuilleter, choisir, afficher, agrandir, baisser le son, etc.

L'utilisateur accède d'emblée à un menu qui lui propose le choix entre le catalogue de toute la bibliothèque et la consultation des CD-ROM. Il accède alors à des menus de second niveau : critères de recherche⁸, puis index pour le catalogue, offre thématique puis alphabétique pour les CD-ROM.

Lorsque le lecteur passe en revue les notices courtes ou complètes du catalogue, de petits pictogrammes lui indiquent si celles-ci sont accompagnées de textes, d'images ou d'extraits sonores ou audiovisuels. Plusieurs parcours balisés sont alors possibles. S'il choisit de visualiser une coupure de presse, une gravure ou un lot de photographies anciennes, il peut activer des fonctions de plein écran, *zoom*, tri et impression. S'il demande un extrait de film récent, il se voit imposer la lecture de la notice bibliographique citant tous les « auteurs » et ne peut accéder au plein écran dans un souci de respect du droit de citation⁹. S'il ne trouve pas ce qu'il cherche, il peut vérifier son information en consultant sur le même poste les CD-ROM bibliographiques ou encyclopédiques de la bibliothèque. Une touche permet, quel que soit le CD-ROM en cours de consultation, de revenir instantanément au menu d'entrée, et donc au catalogue, en évitant les cheminements de retour parfois longs de certains titres.

6. Unité centrale pentium, 16 Mo Ram, 300 Mo DD, écran couleur 14 pouces, carte réseau ATM, carte son, carte vidéo MPEG 1, cache métallique interdisant l'accès au lecteur de disquette.

7. Pour 350 000 entrées, 13 000 inscriptions, 275 000 prêts en moins d'un an.

8. Les critères de recherche sont ceux du logiciel *Bookplus* : auteur, titre, thème (thésaurus Rameau), collection, mot-clé (avec possibilité de croisement).

9. Un message apparaît pour souligner le caractère de citation de l'extrait qui ne saurait dispenser de recourir à la totalité de l'œuvre.

Le bibliothécaire peut donc :

- associer à une notice l'intégralité d'un document numérisé pour éviter des manipulations jugées trop lourdes ou dommageables (coupures de presse, photographies, etc.) ;
- associer à une notice décrivant un lot de documents iconographiques, des imquettes légendées liées elles-mêmes à des images montrant chaque unité (une notice peut être associée à un nombre infini d'images) ;
- associer à une notice des pages numérisées (sommaries pour les livres universitaires, pages-clés pour les livres anciens), ou des extraits sonores ou audiovisuels (type bande-annonce) pour faciliter le choix du lecteur ;
- constituer des dossiers virtuels regroupant sur un sujet donné des images ou documents répertoriés par ailleurs mais difficilement accessibles (une image numérisée peut être associée à plusieurs notices).

Dans la perspective d'une mise en réseau, un système de filtrage a été mis en place, de manière à ne pas diffuser en dehors des murs de la bibliothèque les images ou documents – extraits vidéo, CD-ROM – qui n'en auraient pas l'autorisation. Quant aux images du fonds patrimonial, elles ne seront diffusées hors des services culturels valenciennois que lorsqu'un système de marquage électronique aura été choisi.

D'autres services sont à l'étude : un imageur documentaire permettant d'accéder directement à des images-clés est en cours de test¹⁰ ; l'utilité d'une fonction « localisation des exemplaires » avec affichage de plan, demandée par les lecteurs, sera rééva-

luée parallèlement à la mise en place de la signalétique « définitive » de la bibliothèque en 1996.

Un accès immédiat

La bibliothèque ne pouvait offrir de tels services à la majorité de ses lecteurs que si les outils étaient d'accès immédiat. C'est l'une des raisons pour lesquelles ont été délibérément écartés les touches de fonction, les barres d'outils ou le multifenêtrage qui, on le sait, rebutent encore la grande majorité du public. Le système ne nécessite aucune aide technique de la part du personnel : les séances dites de « présentation technique du catalogue multimédia » sont en réalité des initiations déguisées à la recherche documentaire, comme si les bibliothécaires jouaient de la fascination des nouvelles technologies pour assumer plus efficacement leur rôle traditionnel.

Des temps de réponse très courts étaient aussi indispensables pour ne pas décourager l'accès aux données multimédias du catalogue ou aux CD-

rom. Aussi l'infrastructure du réseau repose-t-elle sur une artère fédératrice régulée par un commutateur privé ATM et sur un réseau local Ethernet 10Base-T. La décision d'opter pour le tout numérique et la technologie ATM¹¹, à peine normalisée, n'est intervenue qu'en septembre 1994, trois mois avant l'ouverture de la bibliothèque... En amont, un commutateur ASX/200 de Fore Systems relie aujourd'hui deux serveurs de données multimédias, en fibre optique multimode à 155 Mbits/s ; côté réseau, ce commutateur dessert, tou-

11. L'ATM (Asynchronous Transfer Mode) est une technologie de transmission capable de véhiculer d'importants flux de données, de sons et d'images à très grande vitesse et sans interruption. Les standards ATM sont définis par le CCITT (Comité consultatif international télégraphique et téléphonique) comme le support de la prochaine génération de services RNIS.

Cf. Claude COLLARD, Isabelle GIANNATTASIO, Michel MELOT, *Les images dans les bibliothèques*, Paris, éd. du Cercle de la librairie, 1995, p. 253.

10. Cf. Henri HUDRISIER, *L'iconothèque : documentation audiovisuelle et banques d'images*, Paris, La Documentation française, 1982, p. 152.

jours en fibre optique, un commutateur LAX-20 qui assure la conversion entre les cellules ATM et les trames du réseau local. Le chargement d'une minute d'extrait de film en vidéo numérique codée en MPEG 1 (environ 18 Mo) est aujourd'hui inférieur à 5 secondes.

Le système d'information multimédia repose sur un système d'exploitation Windows NT 3.5 et sur une base de données SQL Server. Celle-ci stocke les informations multimédias, réparties sur les deux serveurs équipés de disques durs. Une passerelle SNA Server et le logiciel *Rally for AS/400* d'Attachmate assurent la liaison avec le logiciel de gestion de bibliothèque *Bookplus*, géré par l'AS/400. Lorsqu'un lecteur effectue une requête sur la base *Bookplus*, le système relie les notices trouvées dans le serveur alphanumérique aux informations multimédias, qui leur correspondent, pour afficher le tout simultanément.

Choix techniques et financiers

L'élaboration des programmes de numérisation nécessita aussi, outre la détermination de domaines et d'usages pour lesquels ceux-ci se justifient, des choix techniques et financiers¹².

La ville de Valenciennes a opté pour de bonnes définitions, afin d'éviter d'avoir à reprendre un jour le travail de saisie et de ne pas décevoir les attentes des lecteurs habitués aux résolutions CD-Photo, CD-Audio, VHS, et elle a choisi les standards de codage existants (JPEG, MPEG). Elle a décidé de doter la bibliothèque d'une station de numérisation : il était indispensable d'effectuer le travail sur place car la numérisation va de pair avec le catalogage, voire avec le conditionnement et le classement des fonds anciens, pour l'essentiel non traités. Etant donné l'absence de laboratoire photographique sur place

et de photothèque préexistante, l'on a choisi la numérisation directe par scanner à plat ou appareil de photographie numérique, de manière à ne pas générer, ni avoir à gérer des collections de substitution intermédiaires. Un photographe a été recruté pour la prise de vue et la gestion des serveurs multimédias. La numérisation des extraits vidéo a cependant été confiée à des prestataires extérieurs et certains gros programmes spécifiques, liés à la presse ancienne notamment, devraient l'être aussi à l'avenir.

**LE CATALOGUE
MULTIMÉDIA PEUT
ÊTRE ASSOCIÉ À
DES OUTILS ANIMÉS
PAR
UNE LOGIQUE
D'EXPLORATION,
TOURNÉE VERS
DES PUBLICS CIBLÉS,
GRÂCE À DES MODES
DE NAVIGATION
PLUS ÉLABORÉS**

Le programme de numérisation des fonds anciens a été établi de manière rigoureuse, pour rester dans le cadre du catalogue et des missions de la bibliothèque, qui devrait profiter des grands projets existant par ailleurs. Il reste cependant suffisamment souple pour répondre à des demandes ponctuelles : demandes de reproduction à usage personnel de chercheurs, demandes d'un service de la bibliothèque à l'occasion d'une animation. Le traitement d'une petite collection de 500 diapositives – support fragile, nécessitant un appareillage de visua-

lisation, posant des problèmes de gestion, puisque certaines peuvent être prêtées et donc n'être plus consultables, soulevant également le problème des droits des photographes privés – fut le premier galop d'essai. Les ektas transférés sur CD-photo furent déversés dans la base avec l'accord des photographes privés concernés. L'opération a permis de rendre accessible rapidement au public un choix d'images correspondant aux plus beaux documents de la bibliothèque ; elle permet aux chercheurs de commander plus facilement des reproductions de clichés existants.

Le premier projet véritable vise à proposer, en 1996, une collection de 5 000 images sur Valenciennes et le Hainaut (cartes, gravures, plaques de verre, cartes postales, photographies). L'opération, menée avec le concours d'étudiants du département d'histoire de l'Université de Valenciennes, a surtout été l'occasion pour le personnel de se familiariser avec le catalogage et l'indexation de toutes sortes d'images et d'établir des schémas de traitement (taux de résolution, compression, etc.) pour la numérisation.

Le traitement, d'ici 1997, d'une exceptionnelle collection de livres du XVI^e siècle constitue un projet plus ambitieux : le catalogage, associé au relevé des pages-clés et des particularités d'exemplaire, devrait permettre de constituer enfin un instrument de travail pour les historiens de la Renaissance et de la Réforme à Valenciennes. Il pourrait donner matière à des produits éditoriaux.

Des outils animés

Si le catalogue multimédia doit garder sa « logique de bibliothèque » centrée sur l'accès aux documents, il peut en effet être associé à des outils animés plutôt par une « logique d'exploration » tournée vers des publics ciblés, grâce à des modes de navigation plus élaborés. La ville de Valenciennes, la Chambre de commerce et d'industrie du Hainaut-Cambrésis et l'école Supinfocom s'étant associées pour créer au sein de la bibliothèque

12. Cf. Philippe AGRIN et Dominique MAILLET, « Les enjeux de la numérisation des images et des sons pour les bibliothèques », *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 155, 1992, p. 50-55.

une station d'écriture multimédia expérimentale, accessible courant 1996 aux entreprises mais aussi aux professionnels de l'enseignement et de la communication, des bibliothécaires initiés pourront, à partir de schémas de scénarios préétablis, bâtir des dispositifs interactifs variés, modernisant les guides de recherche, dossiers pédagogiques ou vidéos d'exposition, accessibles sur les bornes-catalogue ou sur la borne interactive à écran tactile située à l'entrée de la bibliothèque.

**LE CATALOGUE
A CONTRIBUÉ
À DÉPOUSSIÉRER
L'IMAGE DE
LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE,
DÉSORMAIS
CONSIDÉRÉE COMME
UN PARTENAIRE
À PART ENTIÈRE PAR
DE MULTIPLES
ORGANISMES
PUBLICS ET PRIVÉS
LOCAUX**

Ce n'est pas sans hésitation qu'il fut décidé d'associer la consultation des CD-ROM éditoriaux à celle de l'OPAC. Un libre accès général à l'information numérique était tentant face au désagrément de services ou postes multiples compliquant la topographie de la bibliothèque ; mais l'équilibre de l'offre en réseau était difficile à établir entre les CD-ROM de référence indispensables et le marché très mouvant des CD-ROM spécialisés, demandés par un public rarement

équipé de lecteurs chez lui. A défaut d'espace « logithèque » important, fallait-il un ou plusieurs réseaux de consultation ?¹³ Afin de ne pas gêner ni limiter la consultation du catalogue, il a finalement été décidé de doubler le nombre de postes et d'inviter à une utilisation différenciée de ceux-ci grâce au mobilier favorisant, selon les lieux, la simple prise de notes rapide ou une consultation prolongée : le nombre d'écrans devrait passer à 30 en 1996 avec possibilité d'accès constant au catalogue et à une soixantaine de CD-ROM répartis dans des *juke-box*. Dès que le chantier sera stabilisé, la politique documentaire se déploiera dans trois directions, selon le marché, les licences, les statistiques d'utilisation : la consultation d'« usuels », la présentation sur place de nouveautés ou de titres choisis en fonction de l'actualité de la bibliothèque – avec des séances d'initiation – et le prêt.

L'image du catalogue

En enrichissant le catalogue, ne risquait-on pas d'en saturer le contenu et de le rendre impraticable ou, à l'inverse, d'en faire un produit de consommation, dispensant du recours aux documents et encourageant la facilité ?

© Bibliothèque municipale de Valenciennes

Passée l'appréhension secrète des débuts, les bibliothécaires mesurent aujourd'hui les implications du catalogue dans tous les secteurs importants de la bibliothèque.

Les effets du catalogue se mesurent d'abord en terme d'image. Il suffit de lire les articles de la presse locale pour voir à quel point le catalogue a contribué à dépolssiérer l'image de la bibliothèque municipale, désormais considérée comme un partenaire à part entière par de multiples organismes publics et privés locaux. Bien que la stabilisation du projet ait été plus longue que prévu, le public interrogé place le catalogue au second rang d'importance des changements positifs intervenus dans l'établissement, après la rénovation des bâtiments.

L'unicité du catalogue favorise la découverte par le grand public d'images ou de pages de documents anciens auxquelles il n'aurait peut-être jamais eu accès. Chacun sait que l'exposition d'un livre ancien n'est

13. Images : jusque 2 000 x 3 000 pixels ; son : 44, 1 kHz ; vidéo : 25 images/s.

Bibliothèque municipale de Valenciennes, Section adultes
© Bibliothèque municipale de Valenciennes

pas toujours souhaitable et qu'elle frustre le visiteur du plaisir de feuilleter un ouvrage... La chance des bibliothèques par rapport aux musées vient sans doute de la forme de nos documents : livres ouverts, gravures ou photographies, ont bien souvent une taille comparable à celle des écrans avec lesquels ils ont un rapport homothétique. La diversité du fonds de la bibliothèque, conjuguée avec son caractère « local », et l'accès facile à des « lots » d'images que l'on peut feuilleter joue aussi en faveur de la démocratisation de l'accès au patrimoine écrit. Son statut plus documentaire qu'artistique se prête parfaitement à un légendage simple, à la consultation indirecte et à la « consommation » de masse, comme l'ont déjà montré les expériences de vidéodisque.

Effet indirect du catalogue, la multiplication des dons a permis de compléter les collections de cartes postales anciennes !

Si le catalogue permettra à l'avenir de promouvoir la recherche sur les fonds anciens valenciennois, les chercheurs apprécient déjà de pouvoir obtenir instantanément des documents de travail en couleur ou en noir et blanc sur papier ordinaire, à prix modique. Le personnel peut,

quant à lui, juxtaposer facilement les dossiers photographiques sur tel ou tel document, ce qui facilite les rapprochements et les identifications, ainsi que les choix pour des expositions ou des trains de restauration. Dans une certaine mesure, l'accessibilité des photographies favorise la saisie minimale et normalisée de certaines données liées par exemple aux titres longs ou à la reliure.

Un traitement des collections enrichi

Pour ce qui est des documents modernes, l'accès aux sommaires améliore les possibilités de choix lorsque l'indexation s'essouffle. Le catalogue permet aussi de promouvoir certains fonds non écrits, notamment celui des vidéos documentaires : contrairement aux films de fiction dont les réalisateurs ou les interprètes évoquent au moins « quelque chose » au public, les notices de ces documents, souvent dotés de pochettes peu parlantes, sont moins engageantes qu'un extrait bien choisi, faisant office de bande-annonce. Le catalogue permet de « feuilleter » immédiatement des documents nécessitant un appareillage de lecture pas forcément disponible.

Quant à l'association des CD-ROM au catalogue, elle a permis la découverte

de ceux-ci par un public beaucoup plus large que ne l'aurait été celui des curieux ou amateurs au sein d'un espace spécifique¹⁴.

Le traitement des collections est alourdi, mais peu en comparaison de l'amélioration du service et des gains de temps qu'il entraîne par ailleurs.

L'OBJECTIF EST MOINS D'ÉPUISER LE SENS DES DOCUMENTS À TRAVERS LES MOTS DU CATALOGUE QUE DE FAVORISER L'ACCÈS DU PUBLIC À LA DOCUMENTATION

Les nouvelles tâches s'intègrent progressivement à l'informatique quotidienne du catalogage et de l'indexation – récupérés dans la mesure du possible : choix éventuel d'éléments à numériser, rédaction de brèves légendes par les bibliothécaires, numérisation proprement dite avec contrôle de la qualité et « retouches », création d'un lien entre les données alphanumériques et numériques par les photographes. Alors que la spécialisation par sujet se superpose à l'ancienne division du travail par support d'information, le travail autour du catalogue devient le fruit d'un véritable travail d'équipe, ouverte à d'autres types de professionnels. L'ob-

14. Comme le suggère Bertrand CALANGE dans « Espace et collections : un espace documentaire renouvelé et géré dans la durée », *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 40, n° 3, 1995, p. 24-25.

jectif est moins d'épuiser le sens des documents à travers les mots du catalogue que de favoriser l'accès du public à la documentation.

Cette nouvelle optique supposerait un espace et une organisation tendus vers la productivité d'une chaîne de traitement multimédia. Cet arrière-plan n'a pu être suffisamment pris en compte à Valenciennes en raison des contraintes architecturales d'un bâtiment préexistant, qui plus est, classé.

Dans un tel contexte défavorable, le catalogue n'en joue que plus son rôle fédérateur. Bien plus qu'un simple conglomerat de technologies, le multimédia a permis de donner au système d'information de la bibliothèque une architecture globale cohérente, au service du public... Cette architecture globale garantit pour l'instant la bibliothèque contre les risques des opérations ponctuelles qui nécessitent le montage de dossiers de financement particuliers, obligent l'établissement à se plier à des politiques ou à des modes et ne sont bien souvent pas reproductibles. Le système du *leasing* encourage cependant les bibliothécaires à rester attentifs à l'évolution des logiciels de gestion de bibliothèque et à celle des pratiques du public que favorise aujourd'hui le développement des réseaux : le système valenciennois, tel qu'il est conçu aujourd'hui, est transitoire.

Unité du système d'information

Miroir de collections aux supports variés, le catalogue valenciennois avantage visiblement un accès plus large et mieux structuré au fonds encyclopédique multimédia et au fonds patrimonial. Il bouleverse la chaîne documentaire d'une biblio-

thèque moyenne, mais donne une unité au système d'information de l'établissement. Il gomme quelques-unes des contraintes de l'espace et du temps, facilite ainsi la recherche des uns et attise la curiosité des autres ; sa structure hiérarchisée de manière très classique ne remet pas fondamentalement en cause les méthodes de description bibliothéconomique traditionnelles et rassure le public.

De manière plus inattendue, le catalogue valenciennois favorise les échanges entre usagers de tous âges, sexes ou niveaux, attirés par la brillance des images sur l'écran et il crée au sein de l'établissement un espace de sociabilité particulier. Il confirme l'hypothèse selon laquelle

« la bibliothèque contribue à rendre possible et vivable la cité réelle, dans la mesure même où elle reste la cité imaginaire, le pays sans nom, encyclopédique, cosmopolite, cabinet des antiques et laboratoire moderniste... Un livre ouvert d'images et de paroles échangées, où jamais le souci pédagogique ne sombre dans la condescendance des hiérarchies culturelles... »¹⁵.

Octobre 1995

15. Jean-Claude POMPOUGNAC, « Cité réelle, cité imaginaire », *La bibliothèque dans la cité*, colloque de Poitiers, déc. 1992, Paris, BPI, 1993, p. 126.

Prochain dossier

du

Bulletin

des Bibliothèques de France :

Les bibliothèques universitaires face à l'université de masse

Parution en mars 1996